

GUIDE DU CITOYEN 2023



3 Mot de la mairesse

4 À propos de Longueuil

5 Longueuil en bref

6 Des élus à votre service

8 Bienvenue aux nouveaux arrivants!

9 Longueuil, à l'écoute des citoyens

10 Longueuil, inclusive et ouverte sur le monde

11 Logement et déménagement

12 Suivez l'actualité municipale en tout temps!

13 Services aux citoyens

Vivre en harmonie

- 15**
- Vos matières résiduelles
 - Règlements municipaux

26 Info-Travaux et grands chantiers

27 Culture, loisir et vie communautaire

- Plaisirs et découvertes

33 Ma vie de quartier à deux pas de chez moi

39 Votre Ville est toujours à la recherche de nouveaux talents!

Publié en juin 2023



Vous découvrez les trésors cachés de notre patrimoine culturel. Vous admirez l'œuvre d'un artiste local dans une exposition près de chez vous... Autrement dit, vous vivez Longueuil!

À la Ville, votre bien-être est au cœur de notre mission. Voilà pourquoi une grande équipe de plus de 3 000 personnes travaillent pour vous. Ces femmes et ces hommes veillent quotidiennement à vous offrir des services de proximité de qualité, qui répondent à vos besoins et à votre réalité. Ces services sont rassemblés et résumés dans les pages de ce *Guide du citoyen*, document complémentaire au site Web de la Ville, longueuil.quebec, qui regorge lui aussi d'une foule de renseignements utiles.

Longueuil vous accueille!

Lorsque vient le temps de choisir un lieu de résidence, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Certaines personnes recherchent un milieu de vie convivial, chaleureux, sécuritaire et dynamique, alors que d'autres priorisent la proximité avec leur lieu de travail, les services, les commerces, les écoles, les parcs et les espaces verts. Cette décision fait partie d'un tout propre à chacun. Quelles que soient les raisons pour lesquelles vous avez arrêté votre choix sur Longueuil, je vous remercie de votre confiance.

Longueuil, c'est d'abord et avant tout des gens. Vous et plus de 250 000 personnes donnez vie à notre territoire. Vous faites le plein de nature dans l'un de nos 200 parcs. Vous encouragez les commerces du coin. Vous circulez sur les routes et les pistes cyclables qui relient nos différents quartiers. Vous avez accès à de l'eau potable de qualité. Vous avez des projets de rénovation pour embellir votre milieu de vie. Vous dansez lors de votre festival préféré.

Au fil de votre lecture, vous pourrez constater que notre ville est diversifiée, inclusive, dynamique et accueillante! Longueuil, c'est aussi un heureux amalgame alliant 360 ans d'histoire à la modernité. Tantôt urbaine, tantôt patrimoniale, elle sait s'adapter selon ses quartiers. Avec son fort potentiel de développement économique, son bassin de main-d'œuvre qualifiée et sa situation géographique enviable et stratégique, elle accueille autant des multinationales de renom que de petites et moyennes entreprises qui dynamisent notre vie économique et stimulent l'innovation.

Ce sont tous ces éléments réunis qui façonnent notre ville jour après jour et qui nous font tant l'apprécier! Aujourd'hui, elle vous ouvre ses bras pour vous souhaiter la plus cordiale des bienvenues!

Catherine Fournier
Mairesse de Longueuil

À propos de Longueuil

La Ville de Longueuil est la ville-centre de l'agglomération de Longueuil qui comprend aussi les municipalités de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert, et qui compte plus de 437 000 habitants.

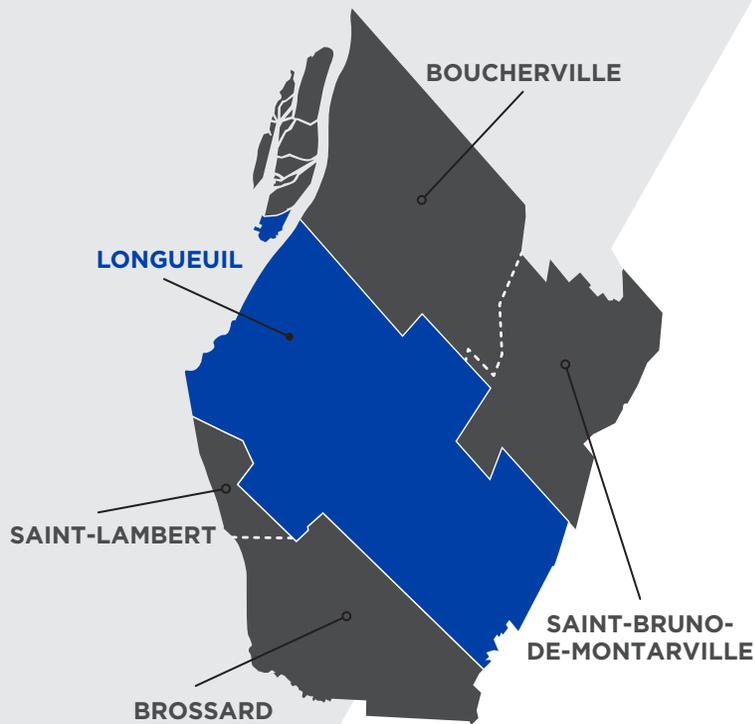
Moderne et tournée vers l'avenir, Longueuil se distingue par la qualité des services essentiels qu'elle offre à sa population, par sa programmation culturelle riche et variée, de même que par son fort potentiel de développement économique. Forte de plus de 360 ans d'histoire, Longueuil propose aussi un milieu de vie stimulant et accueillant propice à l'épanouissement des familles, dans lequel se côtoient de grands espaces verts, des quartiers résidentiels et urbains paisibles ainsi qu'un milieu d'affaires prospère.

Nous vous invitons à conserver précieusement ce **Guide du citoyen** qui se veut un outil de référence.

Parcourez aussi le site Web longueuil.quebec, qui regorge de renseignements pratiques et dont l'information est régulièrement mise à jour.

Vous verrez que Longueuil est une ville où il fait bon vivre, une ville qui a tant à offrir!

Suivez-nous sur les médias sociaux :



253 629
HABITANTS DE LA
VILLE DE LONGUEUIL
123 KM²
DE SUPERFICIE

437 683
HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION
DE LONGUEUIL (5 VILLES)

Longueuil en bref

Ville de Longueuil

- 9 zones industrielles
 - 1 000 km de réseau routier
 - 200 km de réseau cyclable
 - 5 parcs-nature
 - 206 parcs locaux
 - 20 piscines extérieures
 - 31 pataugeoires et jeux d'eau
 - 136 aires de jeux pour enfants
 - 5 bibliothèques et 3 points de service
 - 7 arénas
 - 24 centres communautaires et culturels
 - 306 plateaux sportifs et récréatifs extérieurs
-

Agglomération de Longueuil

- 4 postes de police
 - 13 casernes
 - 3 écocentres
 - 3 usines de production de l'eau potable
 - 6 réservoirs d'eau potable
 - 1 usine de traitement des eaux usées
-

Renseignements longueuil.quebec

Centre de services aux citoyens :
☎ **311**

De l'extérieur de Longueuil :
☎ **450 463-7311**

Courriel :
311@longueuil.quebec

Services offerts en ligne ou en personne

- Assermentation
 - Comptoir de services aux citoyens
 - Demande d'accès aux documents
 - Licences pour animaux
 - Mairie
 - Paiement des taxes municipales et des constats d'infraction
 - Réglementation municipale
 - Vérification des taxes foncières
 - Urbanisme (obtention de permis) au 4300, chemin de la Savane.
Sur rendez-vous seulement.
-



Hôtel de ville

4250, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Heures d'ouverture

De novembre à avril

Lundi au vendredi | 8 h 30 à 16 h 30

De mai à octobre

Lundi au jeudi | 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi | 8 h 30 à 12 h

Des élus à votre service

Conseils d'arrondissement

Le conseil d'un arrondissement se compose des conseillers qui représentent l'arrondissement au conseil de la ville. Les compétences qui relèvent des conseils d'arrondissement concernent, notamment, l'urbanisme, l'enlèvement des matières résiduelles et l'organisation des loisirs.

Conseil de ville

Le conseil de ville est composé de la mairesse et de 15 conseillers. Ses membres administrent les affaires de la Ville et en déterminent les orientations importantes.

Tout citoyen peut assister aux séances du conseil de ville. C'est une occasion pour lui d'interroger les élus sur différents enjeux qui touchent l'administration municipale.

Conseil d'agglomération

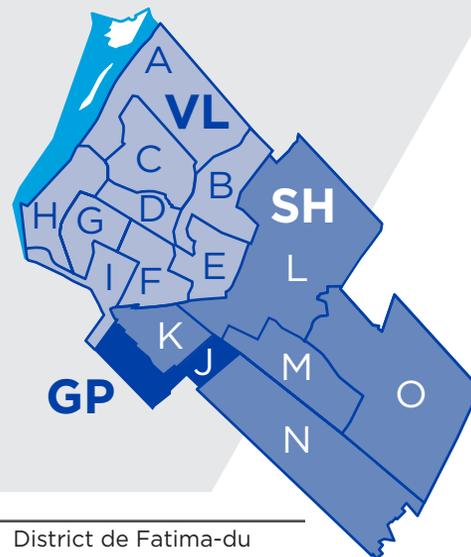
Le conseil d'agglomération est composé de 10 membres : la mairesse de la ville-centre (Longueuil), le maire ou la mairesse de chaque municipalité reconstituée (Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert) et 5 conseillers de la municipalité centrale, désignés par la mairesse.

Le public peut assister aux assemblées; une période de questions est réservée à chaque séance. Les compétences qui relèvent du conseil d'agglomération sont, notamment, l'évaluation municipale, le transport collectif, la gestion de l'eau, la sécurité publique, la cour municipale et le logement social.

Les séances de ces conseils sont diffusées en direct sur la chaîne

 YouTube de la Ville de Longueuil.

[longueuil.qc.ca/services/instances-decisionnelles-et-consultatives](https://www.longueuil.qc.ca/services/instances-decisionnelles-et-consultatives)



- A** District de Fatima-du Parcours-du-Cerf
- B** District du Boisé-Du Tremblay
- C** District du Parc-Michel-Chartrand
- D** District d'Antoinette-Robidoux
- E** District de Georges-Dor
- F** District des Explorateurs
- G** District du Coteau-Rouge
- H** District de Saint-Charles
- I** District de LeMoyne-de Jacques-Cartier
- J** District de Greenfield Park
- K** District de Laflèche
- L** District du Vieux-Saint-Hubert-de la Savane
- M** District du Parc-de-la-Cité
- N** District d'Iberville
- O** District des Maraîchers



Catherine Fournier, mairesse de Longueuil

Conseillers municipaux de la Ville de Longueuil 2021-2025



Marc-Antoine Azouz
District de Fatima-du
Parcours-du-Cerf



Rolande Balma
District d'Antoinette-
Robidoux



Lysa Bélaïcha
District du Boisé-
Du Tremblay



Reine Bombo-Allara
District de Georges-Dor



Alvaro Cueto
District d'Iberville

Comité exécutif



Jonathan Tabarah
District du
Parc-Michel-Chartrand
Vice-président du comité
exécutif



Sylvain Joly
District de Greenfield Park
Membre du comité exécutif



Nathalie Delisle
District des Maraîchers



Karl Ferraro
District des Explorateurs



Geneviève Héon
District du Vieux-
Saint-Hubert-de la Savane



Affine Lwalalika
District du Parc-de-la-Cité
Membre du comité
exécutif



Marjolaine Mercier
District de LeMoynes-de
Jacques-Cartier
Membre du comité exécutif



Sylvain Larocque
District de Saint-Charles



Jacques Lemire
District de Lafleche



Carl Lévesque
District du Coteau-Rouge

Conseillers d'arrondissement (Greenfield Park)



Susan Rasmussen
Conseillère
d'arrondissement n° 1



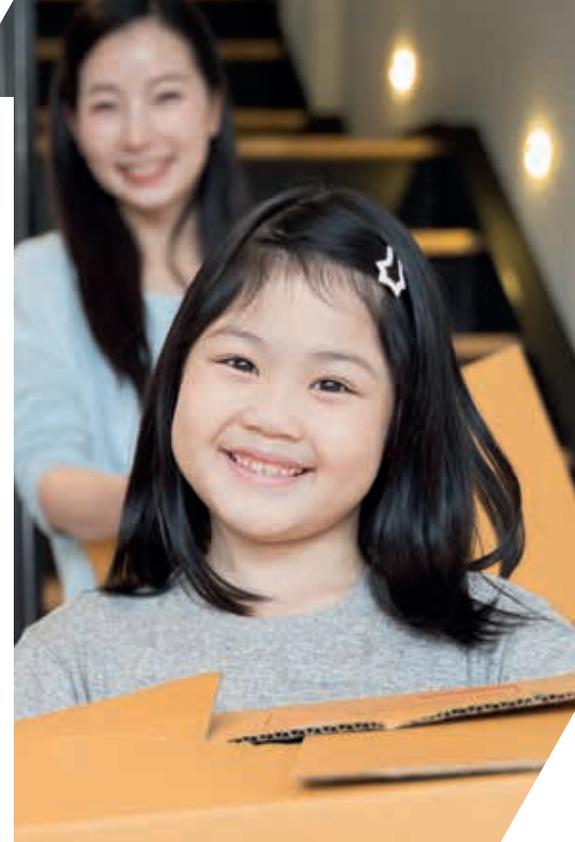
Eric Normandin
Conseiller
d'arrondissement n° 2

Bienvenue aux nouveaux arrivants!

Inclusive et accueillante, Longueuil devient chaque année la terre d'accueil de multiples familles, de travailleurs et d'étudiants originaires des quatre coins de la planète. Ces nouveaux Longueuillois et Longueuilloises, aux mille et un visages et parcours de vie, embellissent et enrichissent notre ville et nos quartiers de leurs coutumes, leurs expériences, leurs talents, leurs langues et leur créativité.

Afin de faciliter l'établissement de celles et ceux qui arrivent de l'étranger et de favoriser leur intégration, des organismes du milieu veillent à les accompagner en leur offrant différents services et ressources. En plus de les écouter, des intervenants sont là pour les aider à développer leur autonomie et à participer pleinement à la vie de leur nouvelle communauté.

Carrefour le Moutier	450 679-7111	Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	450 445-6666
Vision Inter-Cultures	450 646-6725	Alliance carrière travail	450 876-1509
Maison internationale de la Rive-Sud	450 445-8777	Association des femmes d'ici et d'ailleurs	514 583-9664



Longueuil, à l'écoute des citoyens

Les avantages de la participation publique sont nombreux. Cette dernière améliore en effet la cohésion sociale en plus de développer les capacités du public à comprendre les enjeux. De plus, la participation publique bonifie la qualité des décisions, des politiques et des services par l'apport de savoirs diversifiés. Elle accroît aussi le soutien du public aux décisions, aux politiques et aux services.

Office de participation publique de Longueuil (OPPL)

L'année 2022 marquait la création de l'Office de participation publique de Longueuil. Cette instance permanente est indépendante du politique et permet à la Ville de mieux entendre la population longueuilloise sur des enjeux qui la préoccupent au quotidien.

Les commissaires de l'OPPL sont invités à se prononcer sur des règlements, des projets particuliers ou tout autre sujet jugé pertinent par le comité exécutif et le conseil municipal.

Cinq comités consultatifs

Afin d'améliorer la vitalité démocratique, cinq comités consultatifs ont été créés en 2022, sur lesquels siègent des Longueuilloises et des Longueuillois qui souhaitent partager leur expertise sur un sujet donné, et ce, au bénéfice de l'ensemble de leurs concitoyennes et concitoyens.

- Conseil interculturel
- Conseil jeunesse
- Conseil des aînés
- Comité consultatif en environnement
- Comité consultatif sur le développement économique



Comment participer?

- En prenant part aux consultations publiques
- En assistant aux conseils de ville, d'agglomération et d'arrondissement
- En siégeant aux comités consultatifs
- En communiquant avec la Ville au ☎ **311** ou avec vos élus

Longueuil, **INCLUSIVE ET OUVERTE SUR LE MONDE**

La Ville a joint en 2013 la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination sous l'égide de l'UNESCO, devenue maintenant la Coalition des municipalités inclusives.

Depuis 2015, elle met en œuvre son Plan d'action municipal pour contrer le racisme et la discrimination, résultat d'une démarche menée en collaboration avec le *Comité Longueuil Villes sans racisme ni discrimination*.

La Ville signe également des ententes de partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Ces ententes visent à contribuer, par l'engagement collectif de la société, à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les autres minorités ethnoculturelles, afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

En outre, la Ville de Longueuil coordonne la Table de concertation en immigration et diversité culturelle de l'agglomération de Longueuil (TIDAL).

En 2022, le conseil de ville a adopté une résolution pour décréter le mois de février comme étant, de manière officielle, le Mois de l'histoire des Noirs à Longueuil. Il a également mis en place le Conseil interculturel, qui a pour mission d'étudier toute question soumise par le conseil de ville ou soulevée par le comité lui-même touchant les relations interculturelles, la discrimination et le racisme.



LOGEMENT ET DÉMÉNAGEMENT

Si vous êtes un locataire, vous avez peut-être remarqué que le marché locatif a changé au cours des dernières années au Québec? Longueuil n'y fait pas exception! Vous avez besoin d'aide pour vous y retrouver? De l'aide existe, que ce soit pour vous soutenir dans la recherche de logement, pour vous aider à cerner vos besoins en regard de vos moyens financiers, ou encore pour vous accompagner dans la mise sur pied de votre dossier de locataires!

Communiquez avec le Centre de services aux citoyens en composant le ☎ **311** afin d'obtenir les coordonnées des organismes qui pourront vous aider et vous accompagner dans votre démarche, en fonction de votre situation.

Pour plus de renseignements, visitez longueuil.quebec/logement-et-deménagement



SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE EN TOUT TEMPS!

Joignez-vous à notre communauté sur les **médias sociaux** pour connaître les activités prévues au gré des saisons, pour rester à l'affût des nouvelles, échanger et participer à des débats constructifs liés à la vie citoyenne. C'est un rendez-vous!

Le site Web **longueuil.quebec** regorge lui aussi de renseignements intéressants et pertinents. Consultez-le dès maintenant!



Services aux citoyens

Services téléphoniques

Centre de services aux citoyens

Le Centre de services aux citoyens (CSC) est votre première porte d'entrée pour demander de l'information en lien avec les services de la Ville et pour signifier tout incident. Vous pouvez joindre le CSC au ☎ **311** sur le territoire de la ville de Longueuil, au ☎ **450 463-7311** à l'extérieur de la ville, par courriel au **311@longueuil.quebec** ou en ligne au **monportail.longueuil.quebec**.

☎ 211

Le ☎ **211** est un service téléphonique et en ligne (**211qc.ca**) gratuit qui permet de trouver des ressources sociocommunautaires à proximité. Accessible de 8 h à 18 h, tous les jours, ce service est une mine d'information pour tout citoyen de Longueuil, mais plus particulièrement pour les clientèles plus vulnérables : familles à faible revenu, proches aidants, personnes âgées, handicapées ou immigrantes, etc.

Bureau du protecteur du citoyen : un service personnalisé à votre écoute

Toute personne ou tout groupe de personnes résidant sur le territoire de la ville de Longueuil qui n'a pu se faire entendre ou obtenir satisfaction auprès des différents paliers de l'administration municipale peut aussi demander l'intervention du Protecteur du citoyen.

Renseignements : ☎ **450 463-7147**
ou **longueuil.quebec/protecteur**

Pour faire une demande d'accès à l'information :
longueuil.quebec/services/demande-acces-information

Services d'urgence

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil

Le Service de police de l'agglomération de Longueuil (SPAL) veille à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique sur les territoires de Longueuil, de Boucherville, de Brossard, de Saint-Bruno-de-Montarville et de Saint-Lambert. Pour signaler un crime ou une urgence nécessitant une assistance immédiate de la police, composez le ☎ **911**.

Suivez le SPAL sur les réseaux sociaux  

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil

Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil (SSIAL) assure la prévention et la protection contre les incendies sur tout le territoire de l'agglomération de Longueuil. Les pompiers sont répartis dans 13 casernes et peuvent intervenir rapidement lors d'un incendie ou de tout autre accident ou sinistre (accident de la route, déversement de matières dangereuses, etc.).

Pour signaler un incendie, composez le ☎ **911**.

Système d'alerte automatisé

La Ville possède un **système d'alerte automatisé** qui permet d'aviser les citoyens lors d'une situation d'urgence. Des alertes sont envoyées par téléphone, message texte et courriel dans différentes situations telles que des avis d'ébullition d'eau, des fuites de gaz ou des avis d'évacuation.

Pour vous inscrire gratuitement, visitez
longueuil.quebec/on-vous-appelle.



Vous prévoyez rénover?

Plus besoin de vous déplacer!

Il est possible de faire une **demande de permis en ligne**, en tout temps, et de le recevoir directement à la maison. C'est efficace et convivial! Les permis suivants peuvent être délivrés en ligne :

- Cabanon
- Rénovation intérieure
- Piscine
- Réparation extérieure
- Balcon
- Équipement accessoire

Pour de plus amples renseignements, visitez permisenligne.longueuil.quebec.



**DEMANDE DE PERMIS
EN LIGNE**



VIVRE EN HARMONIE

- Vos matières résiduelles
- Règlements municipaux

Parcs canins :

- Boulevard Vauquelin et rue du R-100
- Près du réservoir Julien-Lord
- 2950, chemin Du Tremblay
- Boulevard Payer, entre les rues Jarry et Cummings

Vos matières résiduelles

Utilisez l'outil interactif afin de connaître vos jours de collectes et téléchargez le calendrier de votre **secteur**.

Vous pouvez aussi intégrer le calendrier de votre secteur à votre agenda virtuel personnel.

Visitez longueuil.quebec/collectes.

Rappels importants pour des collectes efficaces :

- Placez votre bac, vos sacs de résidus verts ou vos encombrants en bordure de rue entre 18 h la veille et 7 h le matin de la collecte.
- Veillez à ne pas surcharger vos bacs : poids maximal de 80 kg (bac noir ou bleu) et 20 kg (bac brun).
- Aucun surplus d'ordures (les sacs à côté du bac ne seront pas ramassés).
- Utilisez uniquement des bacs fournis par la Ville.
- Positionnez le bac, les roues vers la maison, de façon à ne pas nuire à la circulation ou à l'entretien de la voie publique et assurez-vous que son couvercle est fermé.
- Assurez-vous de déneiger vos bacs et vos encombrants afin qu'ils soient bien visibles.
- Lorsque la collecte est effectuée, rangez le bac dans la cour arrière ou latérale de la résidence.

Préserver l'environnement, c'est important!

- Avant de jeter un objet aux ordures, assurez-vous qu'il **N'EST PAS** recyclable, compostable, revalorisable ou toxique.
- Les résidus domestiques dangereux (RDD) ne doivent **JAMAIS** être déposés au recyclage, aux ordures et à la collecte des encombrants. Apportez-les dans un écocentre afin qu'on puisse en disposer de façon sécuritaire pour la santé et l'environnement.
- Pour reconnaître un RDD, repérez l'un de ces symboles sur l'emballage du produit :



Corrosif



Inflammable



Toxique



Explosif

- Les produits électroniques, informatiques, pneus sans jante, etc., doivent aussi être apportés à l'écocentre.
- Les médicaments périmés doivent être rapportés à la pharmacie. **Ne JAMAIS** vous en départir dans la toilette ou l'évier.

Collecte de sapins naturels

Des collectes sont offertes en janvier pour valoriser les sapins naturels. Il suffit d'enlever vos décorations et de placer votre sapin horizontalement en bordure de votre terrain, non enveloppé ni attaché. Les dates diffèrent selon les secteurs.

Sites d'apport volontaire

Des sites d'apport volontaire pour la récupération du verre et pour les matières organiques sont à votre disposition.

Visitez longueuil.quebec/collectes pour plus de détails.

En matière de tri, on sait quoi faire!

Pour un triage efficace, consultez onsaitquoifaire.com.

Téléchargez l'application « Ça va où? » de Recyc-Québec disponible sur App Store ou Google Play pour vous aider à trier vos matières.



	MATIÈRES ACCEPTÉES 	MATIÈRES INTERDITES 
 <p>ORDURES Toutes les deux semaines</p>	<p>Avant de jeter un objet, demandez-vous s'il ne pourrait pas être utile à quelqu'un, recyclé ou valorisé!</p> <p>Déposez les matières suivantes DANS UN SAC FERMÉ : miroir ou verre cassé, cendres (refroidies depuis au moins 2 semaines), excréments d'animaux et litière, sciure de bois.</p>	<p>Sacs ou ordures à l'extérieur du bac, résidus de construction, résidus domestiques dangereux (RDD), chlore, propane, papier et carton, objets recyclables ou valorisables, objets trop volumineux pour entrer dans le bac.</p>
 <p>RECYCLAGE Toutes les deux semaines</p>	<p>Contenants : plastique, verre, aluminium (exemples : contenants de yogourt, de lait, de jus, bouteilles, pots, boîtes de conserve, bouchons et couvercles).</p> <p>Emballages : en papier, boîtes de carton (à plat), enveloppes, sacs à pain, sacs de papier ou plastique, etc.</p> <p>Imprimés : journaux, circulaires, catalogues, revues et magazines, etc.</p>	<p>Plastique n° 6 et styromousse, carton souillé et essuie-tout, bâche, toile de piscine, auvent, boyau, tapis, tissu, vêtements, chaussures, mobilier, miroir, vitre, vaisselle et pyrex, ampoules, tubes fluorescents, disque compact, RDD, batteries, bouchons de liège, etc.</p>
 <p>MATIÈRES ORGANIQUES Chaque semaine</p>	<p>Résidus alimentaires, papiers, journaux, cartons souillés, essuie-tout (sans produit de nettoyage), vaisselle en carton, etc.</p>	<p>Capsules et gobelets de café, litière, médicaments, cosmétiques, serviettes hygiéniques, sac de plastique compostable et en tout genre, etc.</p>
 <p>ENCOMBRANTS Une fois par mois (sauf pendant la période de déménagement)</p>	<p>Attention! Collecte spécifique des encombrants, une fois par mois. Meubles rembourrés, matelas (dans un sac), tapis (attaché), gros styromousses d'emballage (attachés), toilette, cuisinière, luminaire, boyau (attaché), etc.</p>	<p>Appareils de réfrigération ou de climatisation, pneus, sacs d'ordures, bois, RDD, résidus verts, résidus de construction, terre, souche, etc.</p>
 <p>RÉSIDUS VERTS Toutes les deux semaines (d'avril à novembre)</p>	<p>Retailles d'arbustes, feuilles, plantes, chaume, paillis et gazon coupé. Utilisez des sacs en papier.</p> <p>Attachez vos branches en ballots de 30 cm de diamètre par 1 m de longueur. Utilisez UNIQUEMENT des cordes de jute.</p>	<p>Sacs noirs, souches, terre, arbres ou arbustes entiers, branches de taille supérieure à la limite autorisée.</p> <p>Attention! Évitez de surcharger les sacs.</p>

Écocentres

Avant de s'y rendre :

- triezi vos matières par catégorie et assurez-vous que leur volume est inférieur à 2,5 m³;
- apportez une preuve de résidence et l'immatriculation de votre véhicule.

Où aller ?

Le lieu de dépôt est déterminé en fonction des types de matières à déposer et de leurs provenances.

Écocentres													
Marie-Victorin 1140, boul. Marie-Victorin Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Saint-Bruno-de-Montarville 600, rue Sagard	●	●	●	●	●	● 15 avril au 15 novembre	×	×	×	●	●	●	×
Payer 5050, rue Ramsay, Longueuil	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●



Résidus domestiques dangereux

Aérosol, batterie d'automobile, bonbonne de gaz propane, chlore, colle, eau de Javel, goudron, huile, herbicide, insecticide, pesticide, peinture liquide dans le contenant d'origine, produit d'entretien ménager, solvant, tube fluorescent, lampe fluocompacte, etc.



Produits des technologies de l'information et de la communication



Pneus d'automobile

Sans jantes, diamètre inférieur à 123 cm.



Rebuts de construction, rénovation et démolition

Bois de construction, bardeau d'asphalte, gypse, etc.



Métaux et ferraille

Pièces et morceaux de métal, micro-ondes, cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, etc.



Matières granulaires

Roc, brique, béton, asphalte, etc.



Branches et troncs d'arbres

Longueur maximale de 2,5 m.



Terre non contaminée



Lisières de tourbe



Matières recyclables

Papier, carton, contenant de plastique, verre, métal, etc.



Encombrants

Fauteuil, divan, matelas, meuble, etc.



Appareils avec halocarbures

Réfrigérateur, congélateur, climatiseur, etc.



Résidus verts

Herbe, feuilles mortes, plantes, résidus de taille, gazon coupé, retailles de cèdre, etc.

× PRODUITS REFUSÉS

● Service gratuit

Pour tous les résidents de l'agglomération de Longueuil :

- 12 visites par année;
- la longueur maximale d'un véhicule admissible est de 7,5 m (incluant une remorque).

Règlements municipaux

Cette section présente un **résumé** de la réglementation municipale. Elle ne remplace aucunement les textes officiels adoptés par les conseils d'arrondissement, de ville ou d'agglomération.

Avant d'entreprendre des démarches ou des travaux, prenez bien soin de vous informer auprès de la Ville.

📞 **311** ou
longueuil.quebec/reglements-municipaux
ou longueuil.quebec/fiches-techniques

Il est possible de se procurer un permis de construction en ligne à permisenligne.longueuil.quebec ou en personne, **sur rendez-vous**, au 4300, chemin de la Savane.

Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au dau.informations@longueuil.quebec

Pour toute autre demande de permis, il faut se présenter au comptoir de perception de taxes au 4250, chemin de la Savane.



Surveillez cette icône pour les permis disponibles en ligne



Construction et rénovation

Permis obligatoire

Pour procéder à une nouvelle construction ou à la modification d'un bâtiment (intérieur ou extérieur), à l'ajout d'équipement accessoire ou à l'abattage d'arbre, vous devez préalablement obtenir un permis.

Démolition

Vous devez préalablement faire une demande au comité d'étude par l'intermédiaire de la plateforme *Permis en ligne* dans la catégorie *Demande discrétionnaire*. Une fois la résolution obtenue, vous pouvez faire la demande de démolition.

Site patrimonial cité du Vieux-Longueuil

Permis obligatoire

Vous devez formuler une demande de permis ainsi qu'une demande de type discrétionnaire avant de procéder aux travaux pour les projets suivants :

- construire, agrandir, réparer ou modifier l'apparence extérieure d'un bâtiment;
- démolir en partie ou en totalité un bâtiment;
- installer, remplacer ou modifier une enseigne;
- morceler un terrain.



Abris d'auto permanents

Permis obligatoire

Construction accessoire composée d'un toit qui est appuyé sur des poteaux, des colonnes ou des piliers. Elle est ancrée au sol de façon permanente et elle sert à abriter un véhicule automobile. Pour procéder à la construction, à la démolition ou à la modification d'un abri d'auto permanent, vous devez préalablement obtenir un permis. Il est important de ne pas empiéter sur l'emprise de rue.

Abris d'auto temporaires

Permis non requis

L'installation d'un abri d'auto temporaire est autorisée à partir du **15 octobre** pour les arrondissements de Saint-Hubert et du Vieux-Longueuil, et à partir du **1^{er} novembre** pour l'arrondissement de Greenfield Park. Cet abri d'auto temporaire devra être entièrement retiré pour le **15 avril de l'année suivante**. Celui-ci doit être situé dans une aire de stationnement et à une distance minimale de **1,50 m** de la bordure de rue, du trottoir ou d'une piste cyclable.



Arrosage

L'arrosage des pelouses avec un système mécanique est permis entre 21 h et 23 h, alors que l'arrosage par système automatique (avec minuterie) est permis entre 3 h et 5 h. **Les jours d'arrosage sont déterminés selon l'arrondissement et les adresses :**

Arrondissements	D	L	M	M	J	V	S
Vieux-Longueuil	●	●		●		●	
Saint-Hubert		●		●		●	●
Greenfield Park		●		●		●	●

● Adresses paires ● Adresses impaires

Rappels

- Il est interdit de laver un véhicule avec de l'eau potable sauf en utilisant un tuyau muni d'une lance à fermeture automatique.
- Il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer les entrées d'autos et les trottoirs.
- Il est interdit d'utiliser l'eau potable pour assurer le fonctionnement d'une fontaine, d'une cascade artificielle, d'une chute, d'un bassin d'eau ou de tout autre aménagement de ce genre, à moins que celui-ci ne soit muni d'une pompe de recirculation de l'eau.
- Il est interdit d'installer ou de faire installer un appareil de réfrigération ou de climatisation ou un compresseur utilisant de l'eau potable.

Bornes-fontaines

Il est interdit d'utiliser les conduites, bornes-fontaines, vannes ou autres éléments du réseau d'aqueduc à moins d'obtenir un permis de la Ville. Des frais peuvent s'appliquer.



Nouvelle pelouse

Permis spécial obligatoire

Malgré l'émission du permis, il est **interdit d'arroser à une autre période qu'entre 21 h et 23 h.**

Pour connaître l'horaire d'arrosage des commerces et obtenir plus de renseignements sur l'utilisation de l'eau potable, consultez longueuil.quebec/economie-eau

Bonbonnes de gaz propane

Autre que pour le barbecue



Permis obligatoire

Une bonbonne ne doit pas excéder une capacité de 125 USWG (420 lb). D'autres dispositions s'appliquent pour l'installation d'une bonbonne de gaz propane en zone résidentielle.

Avant d'entreprendre l'installation, renseignez-vous au **Centre de services aux citoyens** en composant le ☎ 311.



Animaux de compagnie

Licence obligatoire à renouveler chaque année

À l'intérieur d'une habitation ou sur une même propriété, on peut garder jusqu'à cinq animaux : un maximum de deux chiens et pas plus de trois chats. Le gardien ou le propriétaire d'un chien ou d'un chat doit avoir obtenu une licence pour son animal. Les animaux sont acceptés dans les parcs, mais doivent obligatoirement être tenus en laisse, sauf dans les parcs canins (voir la section *Ma vie de quartier à deux pas de chez moi*).

Vous pouvez vous procurer une licence en ligne à emili.net.

Depuis août 2020, il est permis de garder, de maintenir ou de posséder au plus deux pitbulls dans une unité d'habitation ou sur une même propriété si certaines conditions sont respectées.

Pour plus de détails sur la réglementation, visitez longueuil.quebec/animaux.



Clôtures

Un permis est requis pour l'installation d'une clôture dans les cas suivants :

- elle est localisée à l'intérieur du site patrimonial cité du Vieux-Longueuil;
- elle constitue une enceinte de sécurité pour une piscine;
- elle est localisée sur une propriété dont l'usage n'est pas résidentiel.

La conception et la finition de toute clôture doivent être propres à éviter toute blessure.

Cabanon ou remise de jardin

 **Permis obligatoire**

Une seule remise est autorisée par terrain. Sa superficie maximale est de **20 m²**, sauf pour l'arrondissement de Saint-Hubert où elle est fixée à **23 m²**. La superficie totale des constructions accessoires ne doit jamais excéder **10 %** de la superficie totale du terrain.



Vente porte-à-porte

Permis obligatoire

Pour exercer son activité sur le territoire de la ville de Longueuil, un vendeur itinérant doit préalablement se procurer un permis. Le détenteur d'un permis de vendeur itinérant doit se conformer à certaines obligations, notamment à l'interdiction de solliciter les jours fériés et le dimanche ainsi que dans les endroits publics.

Ventes-débaras

Aucun permis n'est requis

Il est possible de tenir des ventes-débaras à Longueuil aux dates fixées par la Ville. L'horaire et les règlements diffèrent selon les arrondissements.

Pour plus de renseignements, consultez longueuil.quebec/ventes-debaras.



Arbres

Permis obligatoire pour abattre un arbre

Les arbres jouent un rôle indispensable pour rendre notre climat agréable, diminuer les îlots de chaleur et assainir l'air.

La végétation urbaine crée des îlots de fraîcheur et devient ainsi une ressource efficace pour réduire la pression qu'exercent les changements climatiques sur les collectivités.

Minimalement, chaque terrain doit comporter un arbre à grand déploiement (feuillu ou conifère) par 125 mètres carrés de superficie et un arbre par 8 mètres linéaires le long des rues et des parcs, et au pourtour de grands stationnements.

Pour plus de renseignements concernant le plan de verdissement de la Ville, consultez longueuil.quebec/verdissement.



Agrile du frêne

L'agrile du frêne est un insecte qui constitue un grand danger pour tous les types de frênes. Si vous possédez des frênes sur votre propriété, planifiez une inspection le plus rapidement possible en faisant appel aux services d'un professionnel. Ce dernier vérifiera si vos arbres peuvent être traités ou s'ils doivent être abattus.

La période prévue pour traiter les frênes est du 15 juin au 31 août. Si vous devez élaguer ou abattre des frênes, les dates pour le faire sont du 1^{er} octobre au 15 mars. Assurez-vous de vous débarrasser adéquatement des résidus de frêne lors des collectes spéciales de la Ville ou en vous rendant aux écocentres Marie-Victorin ou Payer.

Pour suivre l'avancement des travaux et des interventions sur le territoire, consultez longueuil.quebec/agrile.



Aménagement paysager

Il est important de ne pas prolonger votre aménagement paysager trop près du trottoir afin d'éviter qu'il soit endommagé lors des opérations de nettoyage et de déneigement.



Journée verte
de Longueuil

ARBRES OFFERTS GRATUITEMENT

**ÉVÉNEMENT ANNUEL
QUI PLACE L'ENVIRONNEMENT
AU PREMIER PLAN.**

Consultez

longueuil.quebec/journee-verte

Visitez longueuil.quebec/services/ecoconseils pour découvrir une foule de trucs et de conseils écologiques.



Piscines et spas

Permis obligatoire

Avant de déterminer l'emplacement de votre piscine ou de votre spa, vérifiez auprès des services d'utilité publique (Bell Canada, Énergir, Hydro-Québec, Vidéotron, etc.) s'il y a des conduites ou des câbles souterrains dans les limites de votre propriété.

Remplissage de piscines

Le remplissage des piscines est interdit entre 17 h et 19 h. Il est également interdit de remplir une piscine avec un boyau dont le diamètre est supérieur à 2 cm. Dans le cas de piscines de plus de 9 000 L, un citoyen peut utiliser un boyau de plus de 2 cm à condition d'obtenir un permis non renouvelable d'une durée de 4 jours.

Des frais de 23 \$ sont exigés. Seuls deux permis peuvent être délivrés dans la même année pour le même immeuble. Vous pouvez obtenir votre permis au 4250, chemin de la Savane.

Filtreurs de piscines, chauffe-eau et thermopompes

Permis obligatoire

Une thermopompe, un chauffe-eau, un filtreur de piscine, un climatiseur ou un autre appareil similaire, doit être situé à une distance minimale de 1 m d'une ligne de terrain (2 m si vous habitez le secteur Le Moyne). Dans tous les cas, un appareil installé au sol et visible à partir d'une voie de circulation publique doit être dissimulé par un écran végétal. L'intensité du bruit à la limite du terrain ne doit pas excéder 53 dB (A). Il est strictement interdit de relier une thermopompe, un chauffe-eau, un filtreur de piscine ou de spa, un climatiseur ou un autre appareil similaire au réseau d'aqueduc municipal.

D'autres dispositions peuvent s'appliquer. Renseignez-vous au Centre de services aux citoyens en composant le  311.



Ramonage de cheminées

Vous pouvez ramoner vous-même votre cheminée ou confier ce travail à un ramoneur. Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil ne recommande ni n'accrédite aucune entreprise de ramonage. Toutefois, il souhaite mettre en garde les citoyens qui sont sollicités par certains entrepreneurs n'ayant pas les qualifications requises. Pour assurer votre sécurité, choisissez un entrepreneur qualifié membre de l'Association des professionnels du chauffage (APC) à poelesfoyers.ca.

Feux en plein air

Pour obtenir plus de renseignements sur la réglementation en vigueur selon votre arrondissement, consultez le longueuil.quebec/feux-exterieurs.



Réseau cyclable hivernal

La Ville poursuit le développement de son réseau cyclable hivernal.



La carte interactive du *Réseau blanc* est accessible à longueuil.quebec/mobilite-active.

Cette carte est mise à jour régulièrement et s'avère un outil incontournable de planification des déplacements à vélo chaque hiver!



Stationnement en hiver

Du 1^{er} novembre au 15 avril, le stationnement de nuit est interdit dans toutes les rues de Longueuil lorsqu'une opération de déneigement (épandage, tassement, soufflage) est déclenchée.

Tout véhicule stationné dans la rue de minuit à 6 h pendant une opération de déneigement est en infraction au règlement CO-2014-859. Un constat d'infraction sera remis et le véhicule pourrait être remorqué aux frais du propriétaire. Les citoyens qui souhaitent se stationner dans la rue ont la responsabilité de prendre connaissance des avis de déneigement, émis au plus tard à 17 h.

Lorsqu'une signalisation temporaire (affichette jaune) a été posée dans le but d'interdire le stationnement lors du soufflage de la neige, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue.

Vous pouvez vous abonner aux avis par texto et par courriel à l'adresse suivante : longueuil.quebec/neige.



Déneigement

En période hivernale, des opérations de déneigement sont nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des piétons. La première étape du déneigement qui est exécutée par la Ville est le tassement de la neige pour dégager les boulevards et les rues sur l'ensemble du territoire.

Des opérations de soufflage peuvent être déclenchées à certains endroits après des précipitations cumulatives de 10 cm selon l'ordre de priorité suivant : les artères principales, les écoles, les circuits de transport en commun, les voies collectrices et les rues locales avec au moins un trottoir.

Important : il est défendu de jeter, de déposer ou d'amonceler de la neige provenant d'un terrain privé dans un canal, un égout, une rue, une ruelle, sur un trottoir, une piste cyclable, une place publique ou toute autre propriété. Tout propriétaire d'immeuble doit s'assurer que celui qui effectue le déneigement de sa propriété détient le permis requis.



Remorquage de véhicules

Les véhicules saisis ou abandonnés dont il est impossible de retrouver le propriétaire sont entreposés à la fourrière.

Quand le stationnement est interdit lors de l'enlèvement de la neige, tout véhicule susceptible de nuire aux opérations de déneigement est rapidement déplacé dans une autre rue où il ne nuira pas aux travaux. Les frais de remorquage peuvent être réclamés sur un constat d'infraction et perçus par la cour municipale.

Pour récupérer son véhicule, il suffit de communiquer avec le Service de police de l'agglomération de Longueuil au ☎ **911**, qui vous indiquera l'endroit où il se trouve.

Bruit

En tout temps, il est interdit de causer un bruit excessif de nature à gêner la tranquillité du voisinage. Il est également défendu de faire du bruit dans les endroits publics dans le but d'attirer l'attention ou de solliciter les gens à des fins commerciales.



Aménagement de stationnement

Permis obligatoire

Tout espace de stationnement doit être recouvert de pavé autobloquant, d'asphalte ou de béton. Comme stipulé dans le règlement en vigueur, les travaux relatifs au pavage, aux bordures, au drainage, au tracé et à la signalisation d'une aire de stationnement doivent respecter les délais de réalisation.

Entreposage de véhicules

Le stationnement ou le remisage de certains types de véhicules est prohibé sur les terrains ayant un usage résidentiel. Renseignez-vous auprès du Centre de services aux citoyens en composant le ☎ **311**.

Véhicules à vendre

Pour des raisons de visibilité, le *Code de la sécurité routière* interdit à tout conducteur de circuler avec un véhicule dont les vitres ne sont pas libres ou dont le pare-brise ou les vitres sont pourvus d'une affiche « À vendre ». Un règlement municipal interdit aussi de stationner un véhicule dans la rue afin de le vendre ou de l'échanger. Seule l'entrée privée du propriétaire du véhicule peut être utilisée à cette fin.

Véhicules non autorisés

Il est interdit de circuler à l'aide de véhicules de loisir sur des terrains publics ou privés. Les véhicules de loisir sont les motocross, les motoneiges, les véhicules tout-terrain et les véhicules motorisés de promenade à deux roues.

Lavage de véhicules

Le lavage des véhicules est permis à condition d'utiliser un boyau muni d'un pistolet ou d'une lance à fermeture automatique.

INFO-TRAVAUX ET GRANDS CHANTIERS

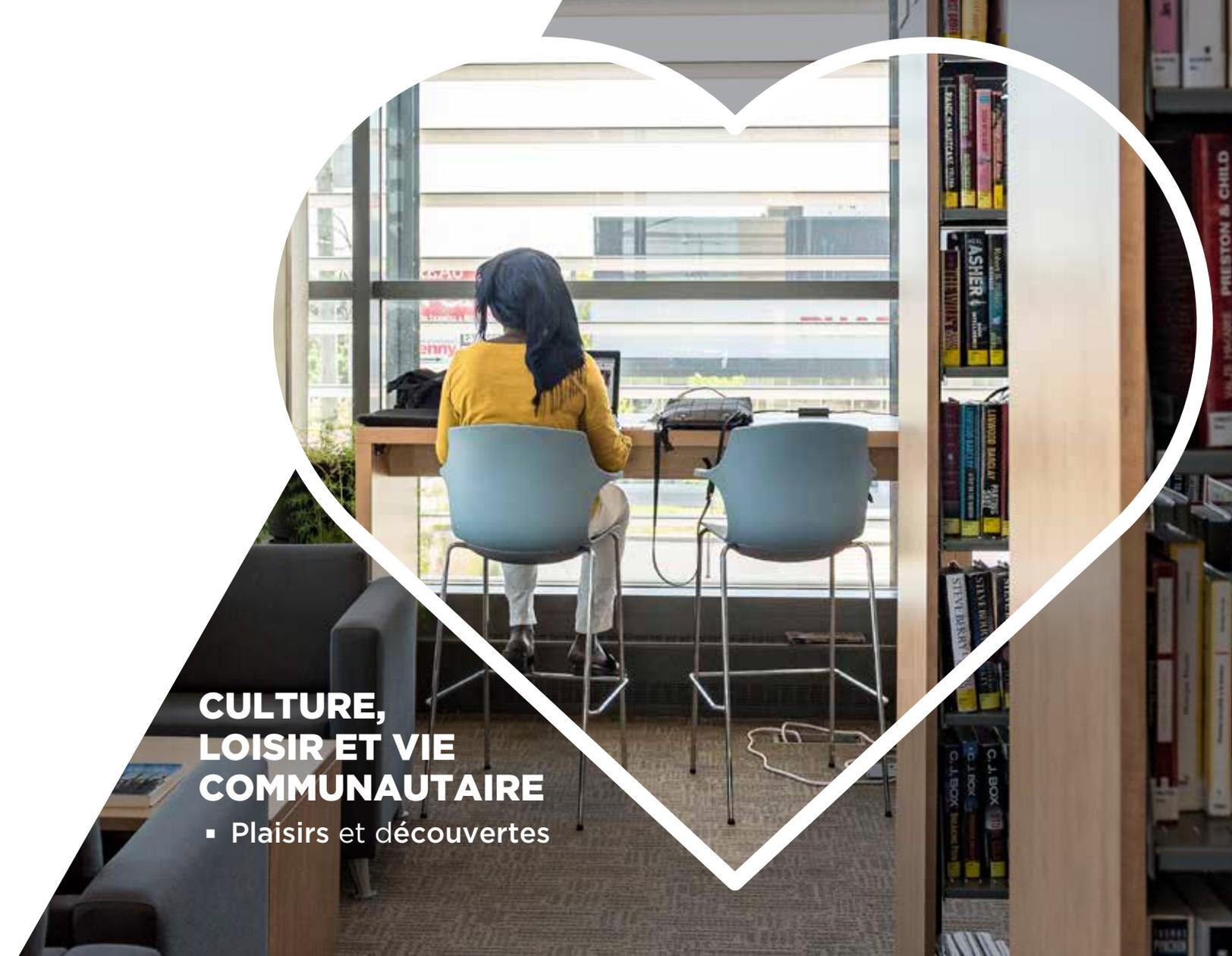
Chaque année, la Ville effectue des travaux pour améliorer ses parcs et pistes cyclables et rénover ses infrastructures d'eau potable, d'égout et de chaussée.

Pour chacun des grands chantiers, la Ville s'assure de communiquer à l'avance avec les résidents et commerçants du secteur où se dérouleront les travaux pour les aviser des entraves à la circulation et des modifications d'accès à leurs propriétés ou de stationnements sur la rue.

Vous voulez savoir quels sont les travaux en cours et à venir, les entraves à la circulation et les aménagements prévus?

Soyez les premiers informés!

Abonnez-vous à l'infolettre Info-Travaux à longueuil.quebec/info-travaux

A woman with long dark hair, wearing a bright yellow long-sleeved shirt and light-colored pants, is sitting on a light blue high stool at a wooden desk. She is facing away from the camera, looking out a large window. The window shows a view of a building and some greenery. To her right, another light blue high stool is empty. A black bag is on the desk. To the right of the desk, there are bookshelves filled with books. The entire scene is framed by a white heart shape. In the bottom left corner, there is a dark grey sofa and a small table with a book on it.

**CULTURE,
LOISIR ET VIE
COMMUNAUTAIRE**

- Plaisirs et découvertes

SANTÉ ET SAINES HABITUDES DE VIE

Avec ses parcs-nature et plus de 200 parcs et espaces verts, Longueuil vous invite à bouger et à vivre les joies du plein air! Activités récréatives et sportives, observation de la faune et de la flore et événements s'ajouteront ainsi au menu de vos journées!

Profitez également de multiples installations sportives et sécuritaires, dont les patinoires, les planchodromes, les piscines et les terrains de tennis, de soccer et de baseball. Découvrez-les au fil des saisons!

Longueuil, ville certifiée vélosympathique, vous propose aussi plus de 200 km de voies cyclables, incluant un réseau blanc en hiver. À vos vélos!

Pour en savoir plus sur les activités offertes, consultez

 **Longueuil est active** ou [longueuil.quebec/quoi-faire-a-longueuil](https://www.longueuil.quebec/quoi-faire-a-longueuil).



LOISIRS ET ENTRAIDE

Longueuil fait équipe avec près de 500 organismes sans but lucratif pour faire de la ville un endroit où il fait bon vivre. Loisir récréatif ou culturel, sport amateur, éducation et formation, développement communautaire ou aide à la personne : les activités et services offerts par ces organismes reconnus par la Ville contribuent à sa vitalité et au rayonnement de sa vie sociale, récréative et communautaire.

Ces organismes participent notamment à l'organisation d'événements annuels, tels que la **Semaine des aînés**, et mettent sur pied de nombreux événements jeunesse et des activités de reconnaissance de l'action bénévole. En partenariat avec la Ville, ils offrent également une trentaine de camps de jour dans tous les quartiers et présentent le **Salon des camps de jour** au printemps.

Les **maisons des jeunes** et le programme municipal récréatif **Cité Ados** sont des lieux de rendez-vous pour les jeunes, où ils peuvent se divertir en s'adonnant à des activités libres comme le billard, le tennis et le soccer de table, les jeux vidéo et les jeux de société, et ce, en présence d'animateurs dynamiques, accueillants et à l'écoute des jeunes. Des activités spéciales sont organisées régulièrement, comme des tournois, des sorties ou des soirées thématiques.

Longueuil fait partie des **Municipalités amies des aînés** depuis 2013 et des **Municipalités amies des enfants** depuis 2018. Soucieuse d'inclure tous ses citoyens, elle se dote annuellement d'un plan d'action qui vise les personnes handicapées et l'accessibilité universelle. Elle détient aussi une politique familiale. Pour connaître les nombreux programmes, politiques et plans de la Ville, visitez longueuil.quebec/programmes-politiques-plans.

Le bénévolat vous intéresse? Visitez longueuil.quebec/benevole-en-action.



Pour plus de détails ou pour vous inscrire aux activités, consultez longueuil.quebec/quoi-faire-a-longueuil.

LECTURES ET DÉCOUVERTES

**BIBLIOTHÈQUES
LONGUEUIL**
explorez les possibilités!

5	BIBLIOTHÈQUES ET 3 POINTS DE SERVICE
443 559	LIVRES IMPRIMÉS
32 101	LIVRES NUMÉRIQUES
22 177	DOCUMENTS AUDIOVISUELS
1 791	JEUX
85	POSTES INFORMATIQUES PUBLICS CONNECTÉS À INTERNET
115	EMPLOYÉS POUR VOUS SERVIR

Des bibliothèques vivantes et accessibles

L'inscription aux bibliothèques est gratuite et permet d'avoir accès à une collection de documents vaste et variée. Il suffit de se présenter en bibliothèque et d'obtenir sa carte Accès au moyen d'une preuve d'identité et d'une preuve de résidence. Tout au long de l'année, les bibliothèques offrent des centaines d'activités pour tous les âges : heures du conte, animations pour les jeunes, ateliers numériques, formations et conférences!

Chez nous ou chez vous?

À partir des bibliothèques de la Ville ou de son domicile, tout citoyen peut consulter en ligne le catalogue *Léonard* (bibliotheques.longueuil.quebec) pour chercher un document ou connaître sa disponibilité. De plus, chaque abonné qui en fait la demande peut obtenir un numéro d'identification personnel (NIP) au comptoir de l'une des bibliothèques du réseau.

Ce NIP permet d'accéder à d'autres options du catalogue, soit :

- consulter son dossier en ligne;
- réserver ou renouveler à distance les emprunts de documents;
- se faire livrer à la bibliothèque de son choix des documents disponibles ailleurs dans le réseau;
- accéder aux nombreuses ressources offertes en ligne (journaux, musique, formations et plus).

Une impressionnante collection numérique

Avec plus de 30 000 livres numériques, la collection contient aussi l'édition du jour de plus de 13 000 journaux du monde entier dans une soixantaine de langues. On peut également avoir accès à des formations en ligne, des ressources en généalogie, de la musique et plus encore.

Longueuil, ville-lecture

La Ville de Longueuil est devenue, en 2005, la première ville québécoise à se doter d'une Charte de ville-lecture. Par cette charte, elle reconnaît notamment que la lecture et l'alphabétisation sont essentielles au développement de l'individu, de sa famille et de sa communauté. En 2016, un plan d'action élaboré avec les organismes du milieu a été rendu public et a déjà permis de réaliser plusieurs actions concrètes.

Pour plus de renseignements, visitez

 **Bibliothèques Longueuil**,

 **@bibliolongueuil** ou

longueuil.quebec/bibliotheques.

CULTURE ET DIVERTISSEMENT

Longueuil et ses partenaires offrent une foule d'activités, de fêtes et d'événements qui font d'elle une ville vivante et accueillante. À preuve, le **Marché de Noël et des traditions de Longueuil**, les festivités de la **fête nationale du Québec** et de la **fête du Canada** ainsi que le **Lumifest** ne représentent que quelques exemples d'événements qui accueillent annuellement des milliers de festivaliers.

Des expositions sont aussi présentées, notamment à la Maison de la culture Marcel-Robidas, dans les bibliothèques, au Centre d'exposition en art actuel Plein sud, au Zocalo et à l'Espace culturel de l'Université de Sherbrooke, campus de Longueuil.

Grâce à la présence sur son territoire de nombreux partenaires culturels, Longueuil propose également de la formation en arts de la scène, de nombreuses activités de loisir culturel, des spectacles professionnels et des événements populaires qui célèbrent la culture tels que le **Festival Petits bonheurs** et les **Journées de la culture**.

Longueuil possède un Bureau de la culture et des bibliothèques, dont l'un des principaux mandats est d'assurer le développement de la culture et le rayonnement des grands projets culturels à Longueuil. Pour sa part, le Conseil des arts de Longueuil a pour mission de soutenir la création, la production et la diffusion artistique professionnelle sur le territoire.

La Ville a également publié une Politique en art urbain, dont les principaux objectifs sont de faire connaître les œuvres d'art urbain et leurs créateurs, d'encadrer le phénomène des graffitis indésirables et de rendre accessibles des options autorisées pour ce type de pratique artistique.

Photo : Daniel Villeneuve



La Ville a mis en place un Cadre d'intégration de l'art aux bâtiments et lieux publics afin de mettre en valeur et de développer la collection d'œuvres d'art public. Régulièrement, de nouvelles œuvres s'ajoutent aux quartiers de la ville et enrichissent l'espace.

Pour savoir où se trouvent les œuvres, visitez longueuil.quebec/services/lart-public-longueuil.

  **Longueuil est culture**
[longueuil.quebec/
quoi-faire-a-longueuil](https://longueuil.quebec/quoi-faire-a-longueuil)

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Longueuil possède un patrimoine bâti qui témoigne de plus de 360 ans d'une histoire qui a débuté avec la seigneurie de Longueuil. La ville actuelle couvre un vaste territoire qui regorge de constructions et de vestiges urbains des différentes époques qui ont marqué son développement, dont plusieurs remontent au Régime français.

Témoin de son riche passé, le patrimoine bâti longueuillois évoque à la fois ses origines lointaines, la formation de ses villages et de ses parcours fondateurs, les activités économiques reliées aux transports et à l'industrie, les secteurs de villégiature et la banlieue.

Il nous suffit de rester attentifs à ce qui nous entoure pour déceler des empreintes encore bien perceptibles de notre histoire. Le quadrilatère du parc archéologique de la Baronnie situé dans le Vieux-Longueuil en est un très bon exemple. En effet, le premier seigneur de Longueuil, Charles Le Moyne père, y a fait construire certains des plus anciens bâtiments de la Rive-Sud de Montréal.

La Ville de Longueuil a d'ailleurs adopté, en 2015, sa toute première Politique du patrimoine culturel et travaille actuellement à élaborer un cadre de gestion de sa ressource archéologique.

Pour en connaître davantage sur l'histoire et sur les circuits patrimoniaux de Longueuil et pour profiter des **Journées histoire et patrimoine** ou, en août, des activités du **Mois de l'archéologie**, consultez le longueuil.quebec/histoire-et-patrimoine ainsi que l'application mobile *Explorez Longueuil*.



EXPLOREZ LONGUEUIL





**MA VIE DE QUARTIER
À DEUX PAS DE
CHEZ MOI**

Arrondissement du Vieux-Longueuil

Centres sportifs | ☎ 311

- 1 Aréna Émile-Butch-Bouchard**
200, rue De Gentilly Est
- 2 Aréna Jacques-Cartier**
1143, rue De Lorimier
- 3 Centre Olympia**
2950, rue Dumont
- 4 Centre sportif et récréatif**
1175, chemin du Coteau-Rouge
- 5 Colisée Jean-Béliveau**
1755, boulevard Jacques-Cartier Est

Bibliothèques | 450 463-7180

- 6 Claude-Henri-Grignon**
1660, rue Bourassa
- 7 Fatima**
2130, rue Jean-Louis
- 8 Georges-Dor**
2760, chemin de Chambly
- 9 Hubert-Perron**
1100, rue Beauregard
- 10 Jacques-Ferron**
100, rue Saint-Laurent Ouest

Bureau d'arrondissement | ☎ 311

- 11** 300, rue Saint-Charles Ouest

Centres communautaires

- 12 Centre de quartier Lionel-Groulx
Maison Tremplin**
267, rue Toulouse
450 442-4019
- 14 Centre Jeanne-Dufresnoy**
1, boulevard Curé-Poirier Est
☎ 311
- 15 Centre Sénéchal
Maison de la Famille Lemoyne**
1882, rue Saint-Georges
450 465-3571
- 16 La Croisée de Longueuil**
1230, rue Green
450 677-8918
- 17 Chalet Armand-Racicot**
735, rue Saint-Jean
☎ 311
- 18 Chalet Bellerive**
845, rue Maple
☎ 311
- 19 Chalet Carillon**
1405, rue Laurier
☎ 311
- 20 Maison de quartier Fonrouge**
301, rue Cuvillier Est
450 646-8800
- 21 Maison de quartier
Saint-Jean-Vianney**
2255, rue Cartier
450 646-6714

- 22 Centre Communautaire
le Trait d'Union**
3100, rue Mousseau
450 647-1107

- 23 Maison de la Famille le Cavalier**
2027, rue Daniel
450 646-8808

- 24 Maison Le Réveil**
930, rue Saint-Jacques
450 670-5268

Centres culturels | 450 463-7181

- 10 Centre culturel Jacques-Ferron**
100, rue Saint-Laurent Ouest
- 11 Maison de la culture Marcel-Robidas**
300, rue Saint-Charles Ouest

Cour municipale

- 34** 4025, boulevard Taschereau
450 463-7006

Parcs-nature

- 26 Parc Michel-Chartrand**
1895, rue Adoncour
450 468-7619
- 27 Parc Marie-Victorin**
Chemin de la Rive
- 33 Boisé Du Tremblay**
2260, chemin du Tremblay

Parcs canins | 📞 311

- 28 2950, chemin du Tremblay
- 29 Près du réservoir Julien-Lord, au bout de la rue Darveau

Piscine intérieure | 📞 311

- 3 Centre Olympia
2950, rue Dumont

Santé

- 30 CLSC Longueuil-Ouest
201, boulevard Curé-Poirier Ouest
450 651-9830
- 31 CLSC Simone-Monet-Chartrand
1303, boulevard Jacques-Cartier Est
450 463-2850
- 32 Hôpital Pierre-Boucher
1333, boulevard Jacques-Cartier Est
450 468-8111

Transport

- 25 Métro Longueuil-Université-de-Sherbrooke
100, place Charles-Le Moyné
STM-INFO 514 786-4636
stm.info

Réseau de pistes cyclables
routeverte.com

Réseau de transport de Longueuil
450 463-0131
rtl-longueuil.qc.ca



Arrondissement de Saint-Hubert

Arénas

- 1 Centre sportif Gaétan-Boucher**
3850, rue Edgar
450 656-0200
- 2 Centre sportif Rosanne-Laflamme**
7405, terrasse du Centre
📞 311

Bibliothèques | 450 463-7180

- 3 Joseph-William-Gendron**
3875, Grande Allée
- 4 Raymond-Lévesque**
7025, boulevard Cousineau

Bureau d'arrondissement | 📞 311

- 5 Hôtel de ville**
4250, chemin de la Savane

Centres | 📞 311

- 6 Centre optimiste Lafèche**
3825, rue Windsor
- 7 Bienville**
3500, boulevard Mountainview
- 8 Boisvert**
6005, boulevard Payer

- 9 Immaculée-Conception**
3675, rue Rocheleau
- 10 Labrosse**
3880, rue Labrosse
- 11 Meunier**
525, rue Latour
- 12 Pierre-et-Bernard-Lucas**
2060, rue Holmes
- 13 Saint-Thomas-de-Villeneuve**
5400, boulevard Payer

Hôtel de ville | 📞 311

- 5 4250, chemin de la Savane**
longueuil.quebec

Marché public | 📞 311

- 14 Marché public de Longueuil**
4200, chemin de la Savane

Parc canin | 📞 311

- 15** Près de l'intersection du boulevard Vauquelin et de la rue du R-100

Parc-nature

- 16 Parc de la Cité**
6201, boulevard Davis
450 463-7100, poste 4022

Piscine intérieure | 📞 311

- 2 Centre sportif Rosanne-Laflamme**
7405, terrasse du Centre

Santé

- 17 CLSC Saint-Hubert**
6800, boulevard Cousineau
450 443-7400

Transport

- 18 Gare Longueuil-Saint-Hubert**
2505, rue Patrick
1 888 702-TRAM (8726)
exo.quebec



Réseau de pistes cyclables
routeverte.com



Réseau de transport de Longueuil
450 463-0131
rtl-longueuil.qc.ca



Arrondissement de Greenfield Park

Aréna | 📞 311

- 1 **Cynthia-Coull**
195, rue Empire

Bibliothèque | 450 463-7180

- 2 **Bibliothèque Muriel-Anne-Brown**
225, rue Empire

Bureau d'arrondissement | 📞 311

- 3 156, boulevard Churchill

Centres communautaires | 📞 311

- 4 **René-Veillet**
1050, rue de Parklane
- 5 **Roger-Doucet**
185, rue Empire

Santé

- 6 **Hôpital Charles-Le Moyne**
3120, boulevard Taschereau
450 466-5000

Parc canin | 📞 311

- 7 Angle des rues Cummings et Payer

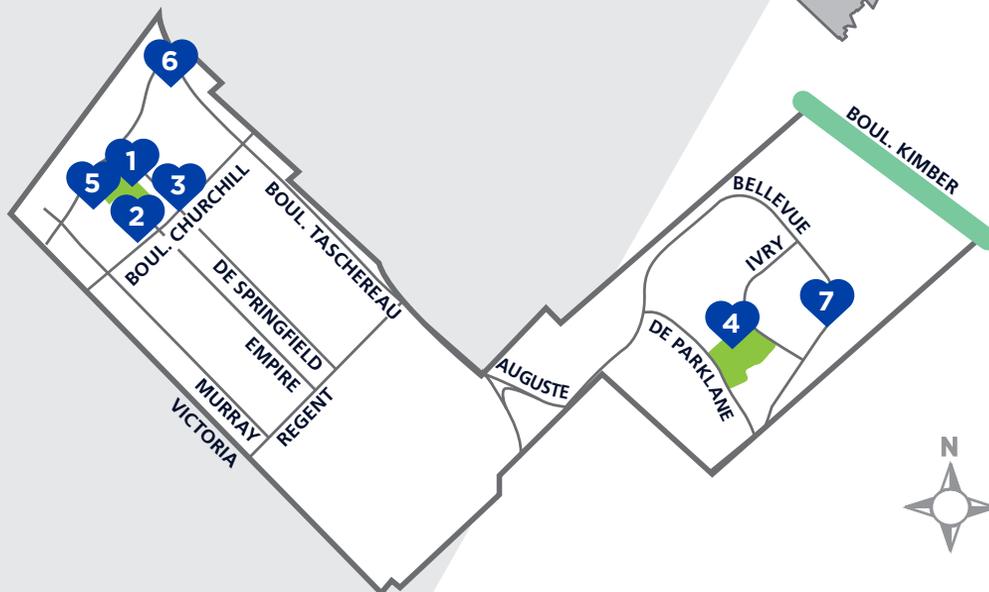
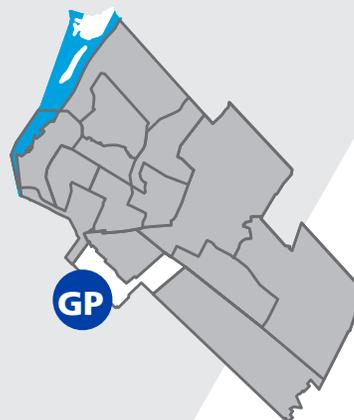
Transport



Réseau de pistes cyclables
routeverte.com



Réseau de transport
de Longueuil
450 463-0131
rtl-longueuil.qc.ca



Votre Ville est toujours **À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS**

Faites partie de l'équipe!

- Près de 3 000 collègues prêts à vous accueillir
- Milieu de travail stimulant et inclusif
- Nombreuses possibilités professionnelles
- Rémunération et avantages sociaux concurrentiels
- Programme d'accès à l'égalité en emploi

Consultez nos offres d'emploi!

longueuil.quebec/emplois



